



LE PIC VERT

**Compte rendu de la commission
Veille écologique du Pic Vert
du 4 octobre 2018 à 15h00 à Réaumont**

Présent.e.s : Olivier Bouret (OB), Cécile Dechenaud (CD), Ingeborg Eilers (IE), Patricia Urgé (PU).

En présence de : Elodia Bonel et Michel Jacon (FRAPNA Isère)

Excusé.e.s : .

Ordre du jour :

- 1) Présentation action sentinelles / veille écologique du Pic Vert (les priorités d'action, fonctionnement, organisation, besoins, attentes par rapport à la FRAPNA 38, difficultés éventuelles, etc).
- 2) Fonctionnement / organisation FRAPNA 38 sur le volet sentinelle / veille écologique.
- 3) Proposition(s) d'organisation FRAPNA 38 - Pic Vert. Échanges.

1- Rencontre avec la FRAPNA Isère

La commission Veille du Pic Vert a été créée en février dernier (voir explication sur le site).

Les dossiers suivis par un membre de la commission font l'objet d'un projet de courrier ou de note, projet transmis au responsable de la commission, qui transmet ensuite au coprésident responsable légal du Pic Vert.

La FRAPNA présente l'outil **Sentinelle**, avec ses différentes fonctionnalités. **Il est décidé d'utiliser cet outil. Chaque signalement traité par Le Pic Vert devra ainsi être saisi sur le site sentinelle par le bénévole référent du dossier en question. Les éléments de suivi devront être mis à jour au fur et à mesure par les membres de la commission ayant les droits d'administrateurs sur le site : pour l'instant PU et OB.**

Si les membres de la commission le souhaitent, il est possible d'organiser une formation à l'utilisation de l'outil Sentinelle. Les personnes intéressées peuvent contacter PU à p.urge@lepicvert.asso.fr.

Elodia Bonel et Michel Jacon sont autorisés à transmettre les alertes reçues à la FRAPNA à l'adresse veille@lepicvert.asso.fr. Attention : certaines informations publiées sur Sentinelle ne sont accessibles qu'aux personnes ayant le statut (les droits d'accès) de membres du réseau.

Certaines alertes seront transmises à PU et OB à charge pour eux de répondre si le Pic Vert accepte de traiter ou de suivre le dossier.

2- Pollution lumineuse

Pollution lumineuse le 27 octobre : un appel à bénévoles sera lancé.

3- Dossiers en cours

En raison de l'heure tardive, les dossiers en cours n'ont pas pu être examinés.
Il est simplement acté ce qui suit :

- a) *nuisances olfactives usine Hutchinson à Moirans*
OB suit ce dossier

- b) *ambroisie à Coublevie*
OB a alerté la commune sur la présence massive d'ambroisie en fleur derrière la halle de tennis. La commune n'a fait aucun retour mais il a été constaté que l'ambroisie a été arrachée.

4- Prochaine réunion

Jeudi 22 novembre de 15h à 17h à Réaumont.

Pour la commission veille écologique,
Olivier Bouret